

sous ceux qui seroient appellés devant lui , d'obéir & de comparoître sans délai , sous peine d'être déclaré criminels , & qui défend aussi à un chacun de porter des armes de quelle espece que ce puisse être. Mr. de Bondelmonte informa ensuite par écrit le Sacré College de la conduite qu'il venoit de tenir , & d'un nouvel ordre qu'il avoit donné de fermer une seconde porte de la Ville , de renforcer les Gardes , & d'augmenter de 30. le nombre des Archers ; ce qui fut approuvé de L. Em. , à l'exception de la détention de l'Archiprêtre de Leuze , qu'il fut obligé de remettre d'abord en liberté par ordre exprés des Cardinaux Chefs d'Ordre. On a cependant emprisonné de nouveau deux Chanceliers de cette Ville , pour avoir contrevenu aux publications de ce Commissaire , & pour s'être entretenus de lui avec peu de respect.

VII. *Naples.* Il arrive journellement beaucoup de Troupes & de Recrüs Allemandes en cette Ville par la voye de *Fiume* , que l'on fait d'abord défilér vers les Places & Fortereses qui leur sont destinées : Outre les 900. hommes qui arriverent le mois dernier dans le Royaume de Sicile par la même voye , nous aprenons qu'un Corps de 600. étoit encore arrivé à *Palerme* , & que toutes ces Troupes avoient ordre de se tenir prêtes à marcher au premier avertissement. On a celebré avec beaucoup de solennité & de magnificence dans l'Eglise des Minimes de *Naples* la fête de St. Jean Nepomucene , Patron de Boheme , en presence du Comte de Harrach Viceroi de ce Royaume , & de plusieurs Generaux & autres Officiers des Troupes de S. M. Imp. qui s'y étoient rendus en ceremonie. Le 1. Juin S. Ex. accompagnée du Comte de Caraffa , qui a le Commandement en Chef des Troupes qui ont leurs quartiers dans ce Royaume , & d'une nombreuse  
suir.